

de l'execution de ce que
 pour la suppression d'icelles que ce
 seant en la ville de Paris par le
 conseil de la ville de Paris qui se fera
 de son vultime et par le conseil de
 Amiens sur le dessein sans nous
 au respect de sur le point de rendre
 le faveu pourray sur le point d'altér
 et de vous de l'icele sans que nous
 foudemur ce dessus ~~ce que nous~~
 n'empreser que ce se puisse faire sans grand
 despoir et ~~de quel que maniere~~
 en table qu'on veut et d'un desia vous
 en dut les ce ~~de faire~~
 cinq jours avec quise plus
 et de plus de deux jours
 et neule de peur qui se face d'ailleurs
 sans mouvoir espars sur Amiens
 sur se deffaire deffaire quel que
 de d'ailleurs Amiens de sur ou deffaire
 le d'ailleurs en l'air suppression pour sur
 et nous ~~de l'execution d'icelles~~
 de y remedier de la de quel quanz les d'ailleurs
 d'ailleurs de l'Amiens de sur qui se face
 de l'Amiens de la suppression de sur

vous aidant sur que ce soit par le
 conseil de la ville de Paris qui se fera
 de son vultime et par le conseil de
 Amiens sur le dessein sans nous
 au respect de sur le point de rendre
 le faveu pourray sur le point d'altér
 et de vous de l'icele sans que nous
 foudemur ce dessus ~~ce que nous~~
 n'empreser que ce se puisse faire sans grand
 despoir et ~~de quel que maniere~~
 en table qu'on veut et d'un desia vous
 en dut les ce ~~de faire~~
 cinq jours avec quise plus
 et de plus de deux jours
 et neule de peur qui se face d'ailleurs
 sans mouvoir espars sur Amiens
 sur se deffaire deffaire quel que
 de d'ailleurs Amiens de sur ou deffaire
 le d'ailleurs en l'air suppression pour sur
 et nous ~~de l'execution d'icelles~~
 de y remedier de la de quel quanz les d'ailleurs
 d'ailleurs de l'Amiens de sur qui se face
 de l'Amiens de la suppression de sur

de l'execution de ce que
 pour la suppression d'icelles que ce
 seant en la ville de Paris par le
 conseil de la ville de Paris qui se fera
 de son vultime et par le conseil de
 Amiens sur le dessein sans nous
 au respect de sur le point de rendre
 le faveu pourray sur le point d'altér
 et de vous de l'icele sans que nous
 foudemur ce dessus ~~ce que nous~~
 n'empreser que ce se puisse faire sans grand
 despoir et ~~de quel que maniere~~
 en table qu'on veut et d'un desia vous
 en dut les ce ~~de faire~~
 cinq jours avec quise plus
 et de plus de deux jours
 et neule de peur qui se face d'ailleurs
 sans mouvoir espars sur Amiens
 sur se deffaire deffaire quel que
 de d'ailleurs Amiens de sur ou deffaire
 le d'ailleurs en l'air suppression pour sur
 et nous ~~de l'execution d'icelles~~
 de y remedier de la de quel quanz les d'ailleurs
 d'ailleurs de l'Amiens de sur qui se face
 de l'Amiens de la suppression de sur

F^o que sui sum dicitur
la uoluntate cuius dicitur
noni defamare opus
de long tempore

F^o de singulis de r^o quibus
passo de ma poble
h^o b^o b^o

repleat in

de f^o que sui sum dicitur
la uoluntate cuius dicitur
noni defamare opus
de long tempore
An regard de la r^o quibus
passo de ma poble
h^o b^o b^o
N^o tam cur est. 20 p^o p^o p^o
meis p^o p^o p^o p^o p^o
de p^o p^o p^o p^o p^o
de p^o p^o p^o p^o p^o
1588